

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Propriété intellectuelle (4DR2221)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min	8
Master en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Prof. Nathalie Tissot

Objectifs:

Ce cours a pour objectif l'étude approfondie de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle en commençant par le droit des marques, puis le droit d'auteur, le droit des designs et le droit des brevets d'invention. Il permet aux étudiants d'acquérir une stratégie concernant la formalisation des droits de propriété intellectuelle portant sur une création donnée, le choix du dépôt ou non d'une demande de brevet, de son moment, de son complément par l'enregistrement d'un design ou d'une marque.

Contenu:

Le cours permet aux étudiants de compléter l'approche de base de la propriété intellectuelle qu'ils ont acquise dans le cadre du cours consacré aux principes généraux de la PI, par l'étude des biens immatériels qui sont directement liés à l'innovation, y compris le droit des marques. L'ensemble du droit de la propriété intellectuelle, marque, droit d'auteur, designs et brevets d'invention, est ainsi traité de manière détaillée avec de nombreux exemples et cas pratiques tirés de la jurisprudence suisse et européenne.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes (deux questions théoriques et une question pratique), sans période de préparation.

Documentation:

Le cours ne comporte pas de photocopié. En fonction des sujets traités, des documents sont mis à disposition des étudiants sur la plate-forme Claroline.